

AVRIL 2011

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

aux simples questions

Alexis Bally et consorts - Quel sort pour la bibliothèque du chemin des Cèdres ? (10_QUE_014)

Jacques-André Haury - Que deviennent les ouvrages de la bibliothèque des Cèdres ?

(11_QUE_017)

Rappel de la question

L'exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit-cadre de 10 millions pour financer des besoins en locaux et valoriser des bâtiments propriété de l'Etat (156) concernait en particulier le bâtiment sis au chemin des Cèdres, intitulé "Bibliothèque des pasteurs".

Au cours des discussions en commission, nous avons été informés que la bibliothèque, qui fait partie de la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU), serait déplacée à Dorigny. Ce déplacement semblant acquis, le sort de la bibliothèque n'a plus été discuté, ni en commission, ni au plénum.

Tout récemment, nous apprenons, de la part d'utilisateurs réguliers de cette bibliothèque, que le déplacement à Dorigny de ladite bibliothèque n'aurait pas lieu, du moins pas dans l'immédiat et que l'accès aux ouvrages, pourtant en grande partie catalogués à la BCU, serait impossible pour longtemps.

Renseignements pris, il s'agit d'une bibliothèque de grande valeur, inscrite à l'inventaire des biens culturels avec la note 1, donc d'importance nationale.

Par ailleurs, la vente à l'Etat du bâtiment des Cèdres a fait l'objet d'une convention datant de 1967 et toujours valable à notre connaissance. Cette convention porte aussi sur le don à l'Etat de la bibliothèque et stipule que celle-ci doit être à disposition des lecteurs de la BCU.

Ceci exposé, nous nous permettons de poser la question suivante au Conseil d'Etat:

- Quel est, dans l'immédiat et à long terme, le sort réservé à la bibliothèque du chemin des Cèdres ?*

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Alexis Bally

Rappel de la question

Le bâtiment des Cèdres, situé à Lausanne au chemin du même nom, était le siège de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. On le surnommait "La Môme". Il contenait une bibliothèque réputée, devenue, depuis la fusion, une annexe de la Bibliothèque cantonale universitaire. D'après les informations en ma possession, elle pourrait contenir plus de 100'000 volumes.

Quelle spécificité ? Evidemment, beaucoup de livres de théologie, nécessaires à une faculté de théologie. Mais il faut remarquer que cette bibliothèque a souvent été alimentée par des legs de bibliothèques de pasteurs (d'Alexandre Vinet en particulier). Certains volumes précieux (incunables, etc.), je crois, ont été depuis longtemps transférés à la BCU. En plus il y avait une quantité d'ouvrages sans rapport direct avec la théologie, mais provenant de ce que la plupart des pasteurs étaient aussi des hommes cultivés. On y trouvait par exemple deux éditions de l'ouvrage du jurisconsulte Gabriel Olivier sur le coutumier vaudois (XVIIIe siècle), ou bien "Mon livre que j'ai fait pour ceux-là qui sont toujours restés des braves et pour ceux-là qui veulent le redevenir" (1802), pamphlet pro-bernois anonyme, mais dont l'auteur est un doyen Chatelanat, de Romainmôtier ; le texte du "Consensus" édité par Jean Barbeyrac, etc. Il y a aussi toutes les thèses des licenciés de la faculté libre, tirés à deux ou trois exemplaires.

En raison des travaux d'entretien et de réaffectation du bâtiment des Cèdres, les ouvrages de la bibliothèque ont été déménagés. Certains bruits laisseraient entendre qu'ils sont destinés à demeurer dans les caisses des déménageurs, sans possibilité d'accès pour les lecteurs.

Je me permets donc de demander au Conseil d'Etat ce qu'il en est et quelles sont ses intentions sur cet objet.

Jacques-André Haury

Réponse du Conseil d'Etat

Par un décret du 13 décembre 1966, le Grand Conseil a autorisé le Conseil d'Etat à acquérir l'immeuble sis au Chemin des Cèdres 7. Dans le cadre de cette transaction, le Conseil synodal de l'Eglise libre a offert au Peuple vaudois la Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, donation accompagnée de diverses conditions quant à l'utilisation de la Bibliothèque et à l'affectation du bâtiment, dont notamment :

"Acte notarié :

Art.1.3 : La Bibliothèque de la Faculté subsistera dans le bâtiment ; elle sera considérée comme une section de la Bibliothèque cantonale et universitaire et sera à la disposition des lecteurs de celle-ci.

Art. 1.5 : Les conditions ci-dessus seront valables aussi longtemps que la bibliothèque de la Faculté n'aura pas été réunie à la Bibliothèque cantonale universitaire dans les locaux que l'Etat de Vaud envisage de construire pour l'Université de Lausanne à Dorigny. Dès le moment où la Bibliothèque aura été réunie à la Bibliothèque cantonale et universitaire, l'Etat reprendra la libre disposition du bâtiment."

La collection constituée par la Bibliothèque dite des pasteurs (confiée à la BCU lors de l'intégration de l'Eglise libre et aujourd'hui connue sous la dénomination "BCU/Cèdres") est classée catégorie A au Patrimoine national. Or, l'immeuble du chemin des Cèdres 7, qui abrite ladite collection, est vétuste et ne répond plus aux exigences en matière de sécurité incendie et effraction.

Dans le cadre de l'EMPD accordant un crédit-cadre de CHF 10 millions pour financer des besoins en locaux et valoriser des bâtiments propriétés de l'Etat, présenté au Grand Conseil en 2009, le Conseil d'Etat demandait un crédit de CHF 2'840'000.- pour la rénovation du bâtiment des Cèdres. Suite à l'information du souhait de l'Eglise Evangélique Réformée Vaudoise de disposer de ce bâtiment, le Grand Conseil a amendé le décret et supprimé le crédit demandé pour cet immeuble.

Le bâtiment n'a donc pas pu être sécurisé et il est impératif de trouver une solution pour délocaliser la BCU/Cèdres et présenter au Grand Conseil un décret proposant la vente du bâtiment.

L'Etat de Vaud entend évidemment respecter les conditions de donation, à savoir son intégration aux collections universitaires sises à l'Unithèque, site de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire à Dorigny. Par manque de place, cette intégration n'est pas réalisable actuellement. Une étude

d'extension de l'Unithèque va prochainement être lancée.

L'EERV fait valoir son souhait de réaliser l'acquisition de l'immeuble des Cèdres dans les plus brefs délais. L'Etat se trouve donc dans l'obligation de procéder dans l'urgence à la délocalisation de la BCU/Cèdres.

Le Conseil d'Etat, conscient de l'importance de ce patrimoine, veut cependant lui assurer des conditions d'entreposage au moins équivalentes, sinon meilleures que celles offertes par le bâtiment actuel.

Le déménagement de la Bibliothèque est désormais agendé, en accord entre le SERAC (par la cheffe de service et la directrice de la BCU) et le SIPAL, pour la période fin-mars à juin 2011. Plusieurs sites ont été mis à l'étude et l'analyse des sites d'hébergement a tenu compte des meilleures conditions possibles de conservation, de sécurité et d'accès.

Des surfaces ont été trouvées sur le territoire de la Commune d'Yvorne et les démarches pour la signature d'un bail à loyer, dont la durée initiale est de cinq ans, renouvelable d'année en année, sont en cours de finalisation. Ce dépôt, d'une surface de 350 m², avec un taux d'hygrométrie et une température constante de 18 °, assure des conditions d'entreposage optimales pour la conservation de la collection. Cette solution offre au surplus la possibilité de disposer les ouvrages sur des étagères et de permettre, par conséquent, au personnel de la BCU de poursuivre la bonne gestion de ce patrimoine et de maintenir en activité le prêt aux chercheurs et aux lecteurs.

L'opération de déménagement est organisée par la BCU. Son coût, déménagement et location pour les 5 prochaines années inclus, s'élève à CHF 250'000.-, montant qui doit être assumé par compensation sur le budget du Service des affaires culturelles. La mise à disposition de ces locaux répond ainsi aux attentes des utilisateurs et permettra de concrétiser la vente de l'immeuble, après accord du Grand Conseil, pour le début de l'été 2011.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 13 avril 2011.

Le président :

P. Broulis

Le chancelier :

V. Grandjean